

## Coup de projecteur

# Quatre cabinets sur l'entrée de Cerea Partners au capital de Pagès Group

Sous LBO depuis 2016, Pagès Group, fabricant jurassien de machines et robots pour la plasturgie, passe sous le contrôle majoritaire de Cerea Partners. InnovaFonds, actionnaire majoritaire depuis 2016, reste présent au capital. BNP Paribas Développement, BFC Croissance et Innovation et Philippe Olichon, président de Machines Pagès, participent au tour de table en qualité de co-investisseurs. Cette opération marque également le renforcement et l'élargissement de l'équipe managériale au capital du groupe. Pagès Group, avec ses filiales Machines Pagès, Pages Robotics et Polymac conçoit et fabrique des solutions de productivité automatisées à destination de l'industrie plastique (packaging et médical). Le groupe est le leader mondial sur le marché de niche de l'étiquetage dans le moule (IML ou In-Mould Labelling), procédé d'étiquetage consistant à fusionner l'étiquette et l'emballage plastique durant le processus de moulage. L'offre est complétée par des robots de haute précision afin de proposer aux industriels du

packaging une solution globale et intégrée. Cette opération permettra au groupe Pagès de continuer sa stratégie d'internationalisation, de diversification et de développement de façon organique ou par des opérations de croissance externe. **BerryLaw** a accompagné Cerea Partners, avec **Delphine Bariani**, associée, et **Marie Gabiano** en corporate, **Stéphanie Desprez**, associée, et **Hugo Keller** en droit fiscal, **Étienne Pujol**, associé, et **Stéphanie Fauconnier** en droit social. **Lamartine Conseil** a assisté InnovaFonds, BNP Développement Paribas, Carvest et BFC Croissance, avec **Fabien Mauvais**, associé, et **Chiara Dimberton**. **Périclès Avocats** a épaulé les managers, avec **Frédéric Chaillet**, associé. **De Gaulle Fleurance & Associés** a conseillé Banque Populaire Bourgogne-Franche-Comté, en qualité d'arrangeur, et les prêteurs dans le cadre de la mise en place d'une dette senior destinée notamment au financement partiel de ce LBO, avec **May Jarjour**, associée, **Thibault Hubert** et **Vahan Guevorkian**. ■

## Deals

## Deux cabinets sur le rachat de Time par WhaTTfornow

Le groupe Rossignol cède sa branche d'activité vélos et pédales automatiques Time Sport International, ainsi que sa filiale slovaque Carboprax, à WhaTTfornow, spécialiste de l'e-bike nouvelle génération. Time Sport International propose des vélos de route haut de gamme comprenant une technologie RTM de cadre carbone. La transaction couvre l'ensemble des activités de la marque, comprenant la production des cadres et fourches en carbone, réalisée dans l'usine Carboprax de Gajary en Slovaquie, ainsi que la conception et la commercialisation des pédales fabriquées dans l'usine Rossignol de Nevers. Elle devrait être finalisée d'ici l'été. Avec cette cession, Rossignol recentre ses activités vélo sur les marques Felt pour les vélos de route et de triathlon, et Rossignol pour les VTT et VTT électriques. Le groupe continuera de produire pour le compte de WhaTTfornow les pédales sur son site de Nevers. **Seigle Barrié et Associés** a assisté WhaTTfornow, avec **Aurélien Barrié** et **Pierre-François Muller**, associés. **Goodwin** a conseillé Rossignol, avec **Thomas Maitrejean** et **Thomas Dupont-Sentilles**, associés, **Hind Badreddine** et **Hadrien Gence**.

## Deux cabinets sur la mise en place, par Accor, d'une nouvelle ligne de crédit renouvelable

Le groupe hôtelier Accor a obtenu une nouvelle ligne de crédit renouvelable de 560 M€ auprès d'un consortium de cinq banques (BNP Paribas, Crédit Agricole CIB, Crédit Industriel et Commercial, Natixis et Société Générale). Elle vient s'ajouter à la ligne de crédit de 1,2 Md€ signée en juin 2018 et renforce encore la liquidité du groupe. Cette nouvelle ligne de crédit à 12 mois est assortie de deux options de renouvellement de six mois à la main d'Accor et ne comporte ni covenant ni restriction. Le groupe a indiqué disposer désormais de plus de 4 Mds€ de liquidités, soit plus de 40 mois de liquidités dans les conditions actuelles. **Herbert Smith Freehills** a conseillé Accor, avec **Louis de Longeaux**, associé, et **Dylan Shields**. **Allen & Overy** a assisté les banques, avec **Julien Roux**, associé, **Tristan Jambu-Merlin** et **Elizabeth Amzallag**.

## Deux cabinets sur le renforcement de la BFCM au capital de Cofidis

La Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM) prend une participation additionnelle de 9,36 % du capital de Cofidis Participations, acteur majeur du crédit à la consommation, portant son niveau de participation à 80 %. Cette prise de participation additionnelle s'inscrit dans le cadre du pacte d'actionnaires existant entre la BFCM et le groupe Argosyn. En 2009, la BFCM était devenue l'actionnaire de contrôle de Cofidis Participations, puis avait acquis en plusieurs tranches successives entre 2011 et 2017 des parts supplémentaires, portant sa participation à 70,63 % du capital. **Bredin Prat** a conseillé la BFCM, avec **Matthieu Pouchepadass**, associé, et **Alexandra Schoen** en corporate, **Bena Mara** en regulatory, et **Anne Robert**, associée, en fiscalité. **Linklaters** a assisté Argosyn, avec **Alain Garnier**, associé, et **Constance Mathais**.

## Deux cabinets sur l'acquisition de Presans par Arthur D. Little

Arthur D. Little réalise l'acquisition du français Presans, plateforme numérique dédiée à l'innovation ouverte. Ce rapprochement, qui intervient de façon concomitante avec l'acquisition de Cutter Consortium, société américaine de conseil en technologie, permet au cabinet de conseil en stratégie de renforcer sa position sur les technologies numériques, ainsi que sur l'innovation industrielle, notamment en matière d'innovation de rupture et de résolution des problèmes de convergence. En outre, grâce à l'acquisition des outils technologiques développée par Presans, Arthur D. Little accélèrera ses investissements dans l'intelligence artificielle et les algorithmes d'apprentissage automatique (machine learning). **Cornet Vincent Ségurel** a conseillé Arthur D. Little, avec **Alexis Marchand**, associé, **Alexandra Thil** et **Lisa Benayer** en corporate, **Alfred-Lortat Jacob**, associé, en fiscalité, ainsi que **Hélène de Saint Germain**, associée, et **Antoine Faucher** en droit social. **Parrallel Avocats** a assisté Presans et ses actionnaires, avec **Jérémy Aflalo**, associé. ■